



LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE

**CONVENTION DE PARTENARIAT EN FAVEUR DE LA CREATION ET
REPRISE D'ENTREPRISE
BRETAGNE INITIATIVE / C(R)CI BRETAGNE**

Madame, Monsieur,

Je suis heureux d'accueillir dans le cadre de cette Assemblée Générale, et à l'occasion de la signature d'une convention de partenariat en faveur de la création et de la reprise d'entreprise entre les CCI de Bretagne, représentées par la CRCI de Bretagne, et l'ensemble des plateformes bretonnes France Initiative, représentées par Bretagne Initiative :

- | | |
|---------------------------|---|
| - M. Bernard BRUNHES | Président national de France Initiative |
| - Mme Anne CHATEAURET | Déléguée Générale de France Initiative |
| - M. Bernard JOUBREL | Président de Bretagne Initiative et Président de la plateforme Armor Initiative |
| - Mme Béatrice PARMENTIER | Vice Présidente de Bretagne Initiative et Présidente de la plateforme Pays de Fougères Initiative |
| - M. Pierrick AUVRAY | Président de la plateforme locale Pays de Saint-Malo Entreprendre. |

Cette convention de partenariat marque une étape supplémentaire à la collaboration déjà longue et importante entre le réseau des CCI de Bretagne et le réseau des plateformes bretonnes France Initiative.

Déjà le 22 septembre 1999 à Morlaix et en présence de M. Jean-Pierre WORMS, Président à cette époque de France Initiative, nous procédions à la signature d'une charte de coopération entre nos deux organisations.

Nous convenons à cette occasion :

- d'une part, d'associer nos moyens pour développer les plateformes existantes et favoriser la constitution de nouvelles pour mailler l'ensemble du territoire
- et d'autre part de coordonner nos actions sur le terrain afin de renforcer l'accès des porteurs de projets aux dispositifs de prêts d'honneur gérés par les plateformes et de contribuer par un suivi actif des bénéficiaires à la pérennité des entreprises créées ou reprises.

Aujourd'hui, cette nouvelle convention vient réaffirmer notre volonté commune d'associer nos compétences respectives pour accroître le nombre de projets soutenus et leur qualité, mais aussi la pérennité des entreprises qui en sont issues :

- en associant nos organisations dans le cadre du nouveau dispositif de soutien aux créateurs et aux repreneurs, baptisé dispositif NACRE
- et en favorisant l'émergence de nouveaux parrains chefs d'entreprise au service et en appui des porteurs de projets.

Cette convention vise également à renforcer notre collaboration sur le champ de la transmission et reprise d'entreprise qui est un enjeu majeur en Bretagne :

- en favorisant l'accès des repreneurs au dispositif BRIT, géré par Bretagne Initiative, et par effet de levier au réseau bancaire
- et en accueillant Bretagne Initiative parmi les membres du Dispositif Reprendre en Bretagne déployé par les CCI de Bretagne en lien avec les professionnels bretons de la transmission et reprise d'entreprise.

Et enfin, cette convention fixe les bases d'une collaboration active en matière de communication concernant nos actions et dispositifs respectifs ainsi qu'en matière d'observation de l'entrepreneuriat en Bretagne, tant sur le champ de la création que sur celui de la reprise.

Je conclurai mon propos, en réaffirmant à nos partenaires des plateformes :

- que l'entrepreneuriat est une des grandes priorités du réseau des CCI de Bretagne,
- que cette priorité nous a conduit à initier , accueillir et animer 9 plateformes sur les 20 présentes en Bretagne
- et que cette priorité se traduit chaque année, en Bretagne :
 - o par l'accueil et l'accompagnement - conseil de près de 8000 porteurs de projet de création ou de reprise , au sein de nos Espaces Entreprendre ,
 - o et par l'accompagnement de près de 500 dirigeants (PME et TPE) dans leur démarche de cession ou de transmission de leur entreprise .

Je passe la parole à M. Bernard JOUBREL , Président de Bretagne Initiative .